

militaire de son pays à l'OTAN. En 1987, l'ICPSI avait constaté que la moitié des répondants était favorable à une stabilisation des effectifs canadiens détachés en Europe, alors que près d'un quart des personnes interrogées avait préconisé un accroissement. (Ces proportions n'ont pas beaucoup évolué par rapport au début des années 1960, date à laquelle ces questions ont été posées pour la dernière fois). En 1988, environ 10 p. 100 des répondants ont opté en faveur d'une réduction des forces, et un peu moins de 25 p. 100 d'entre eux ont indiqué souhaiter un retrait total des troupes d'Europe.

Ces chiffres sont d'autant plus surprenants qu'on voit parallèlement que les répondants sont fortement enclins à penser que la meilleure raison possible pour justifier un quelconque accroissement des forces de défense nationales est précisément la protection de la souveraineté et du territoire canadiens. Dans le sondage de 1988, les trois-quarts au moins des répondants ont avancé ce motif, tandis que les autres ont invoqué la défense de l'Europe occidentale ou la recherche par le Canada d'une plus grande influence au sein de l'OTAN.

Bien entendu, ce n'est pas parce qu'elle est favorable à l'Alliance que la population canadienne pense nécessairement qu'il faut continuer à fournir le même effort de défense. On pourrait au contraire s'attendre que, particulièrement dans le cas d'une puissance moyenne comme le Canada, la population préconise une réduction du niveau de participation. Cette situation s'explique par ce que l'on appelle le phénomène des «resquilleurs»: il est courant de constater dans le cas de «denrées collectives» telles que la défense par exemple, que les moins pourvus ont tendance à contribuer moins qu'ils le pourraient en réalité, car ils se rendent bien compte que l'organisation va continuer de prospérer quelle que soit l'intensité de leur effort. Les observateurs ont souvent reproché au Canada la petitesse de son effort en matière de défense, calculé en proportion de son produit national brut (PNB) ou d'après l'importance des dépenses par habitant, les chiffres globaux étant encore plus ridicules. Certains ont même été jusqu'à dire du Canada qu'il était l'exemple type, au sein de l'Alliance, du «resquilleur».

Que cette accusation soit justifiée ou non compte tenu de l'effort de défense du Canada, en termes relatifs ou autrement, il reste que la population canadienne ne semble pas encliner à partager cette façon de penser. Quant à la deuxième grande question posée en 1988 par l'ICPSI, à savoir l'à-propos du niveau de dépenses nécessaires en matière de défense, plus de 40 p. 100 des répondants sont d'accord, voire tout à fait d'accord, pour dire que le gouvernement canadien devrait accroître la proportion de son budget qu'il affecte à la défense. Cela signifie bien entendu que six personnes sur dix sont d'avis contraire, mais il est presque certain cependant que la majorité de ces répondants souhaitent voir les dépenses en matière de défense rester à peu près à leurs niveaux actuels.

ON CONSTATE EN OUTRE QU'AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES, la population canadienne est devenue de plus en plus favorable à un renforcement des effectifs des Forces armées. Au moment de la crise des missiles de Cuba en 1962, un des points culminants de la guerre froide, la proportion de Canadiens ou de Canadiennes qui souhaitait un maintien des forces à leur niveau de l'époque était équivalente à celle des Canadiens ou Canadiennes qui voulait un renforcement des effectifs. La même question a été posée par l'ICPSI dans le cadre de son sondage de 1987; on a constaté cette fois que les répondants étaient favorables, dans une proportion de deux contre un, à un accroissement des effectifs, et non

à un maintien aux niveaux existants. La proportion de répondants s'étant déclarée en faveur d'une réduction des forces était toujours presque négligeable.

L'un des facteurs ayant joué ici tient sans aucun doute au fait que le public reconnaît la justesse des déclarations ministérielles et des multiples critiques prononcées dans les médias au sujet du piteux état d'une grande partie de l'équipement des Forces armées canadiennes. Mais il y a également un autre facteur à prendre en compte.

Dans le cadre du sondage mené par l'USIA un mois après la victoire du gouvernement Mulroney lors des élections de 1984, on a demandé à la population canadienne dans quelle mesure elle estimait équitable et suffisante la contribution de son pays à la défense de l'Europe occidentale. Compte tenu du fait que les gens hésitent toujours un peu à admettre qu'ils sont des tire-au-flanc, il est révélateur de constater que 44 p. 100 des répondants ont admis que le Canada ne contribuait peut-être pas suffisamment. La proportion de ceux qui ont estimé que leur pays en faisait assez n'a été que de 25 p. 100.

Il convient ici de faire une importante réserve: l'appui des Canadiens et Canadiennes en faveur d'un accroissement des budgets de défense est qualifié par les enquêteurs de «modéré». Tout de suite après la question sur les budgets de défense, les personnes interrogées dans le cadre du sondage de l'ICPSI devaient dire dans quelle mesure, à leur avis, il faudrait que le gouvernement canadien augmente les impôts pour financer les hausses du budget de la défense. Parmi ceux qui s'étaient déclarés en faveur d'une augmentation des dépenses, un tiers environ des répondants, soit 32 p. 100, ont indiqué qu'ils accepteraient de payer plus d'impôts.

Parallèlement, on constate que parmi les Canadiens ou Canadiennes qui prétendent être, dans l'ensemble, favorables à une augmentation de l'effort de défense, il y en a environ trois sur dix qui disent ne pas être disposés à se serrer la ceinture et à payer plus d'impôts pour financer les hausses requises (Voir le diagramme 1). Il y aurait bien sûr d'autres moyens de financer un accroissement du budget de la défense. Si l'on prend, par exemple, la solution des coupures dans d'autres programmes de dépenses, l'option d'une augmentation des impôts est sans équivoque la moins populaire. Si l'on en croit les résultats du sondage Goldfarb réalisé en 1984, la solution des coupures dans les services sociaux semble être la moins acceptable, mais lorsqu'il s'agit de savoir comment on pourrait financer un budget de défense plus important, il y a trois fois plus de personnes disposées à diminuer l'aide extérieure que de personnes prêtes à réduire les pensions et les allocations familiales.

En résumé, la tiédeur apparente de l'appui en faveur d'une augmentation des dépenses dans le domaine de la défense doit être analysée en fonction de l'impopularité des différentes solutions proposées pour financer cet accroissement. L'une des propositions dont il est certain qu'elle suscitera plus d'opposition que l'augmentation des dépenses gouvernementales est la hausse des impôts. Il faut également tenir compte du fait que lors- >

Diagramme 1

Le gouvernement canadien devrait dépenser beaucoup plus pour sa défense – *vraiment en désaccord, en désaccord, d'accord, vraiment d'accord.*

Le gouvernement canadien devrait augmenter les impôts afin d'accroître ses dépenses à la défense – *vraiment en désaccord, en désaccord, d'accord, vraiment d'accord.*

